

M^e Michel Bélanger est impliqué auprès des citoyens et groupes de citoyens qui défendent la protection de l'environnement depuis plus de 25 ans.

- Parmi ses implications, il est cofondateur du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), président de Nature Québec et membre de la Commission du droit de l'environnement (CEL) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
- Il dispense des formations en droit de l'environnement depuis 1990 dans diverses universités, a été commissaire additionnel au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et associé de recherche sénior à la Chaire de recherche en éthique de l'environnement Hydro-Québec/McGill (1993-1996). Il a été récipiendaire du prix *Pro Bono-Rajpattie-Persaud* de l'ABC en 2011.
- Il a agi comme procureur dans différentes causes d'importance en environnement dont les dossiers de *Ciment du St-Laurent* en Cour suprême du Canada, du port pétrolier à Cacouna, des forages à Anticosti et de la Cimenterie McInnis à Port-Daniel.



**M^e MICHEL
BÉLANGER, Ad. E.**

Montréal



« Cette reconnaissance de l'Ordre témoigne de l'importance qu'il accorde à l'accès à la justice, pour lequel j'ai consacré l'essentiel de ma pratique, à l'égard de cet enjeu fondamental qu'est la protection de notre environnement. »